

# Rapport d'activité et de développement durable 2023



**6<sup>e</sup>**   
port  
français

**1<sup>er</sup>**   
port français  
importateur  
de produits  
forestiers

**2<sup>e</sup>**   
port français  
exportateur  
de céréales

**8,6**  
millions de tonnes  
de marchandises  
traitées en 2023

**4 717**  
emplois salariés  
directs, indirects  
et induits, générés  
sur l'agglomération  
de La Rochelle





En 2023 les investissements (23 M€) et le chiffre d'affaires (31 M€) du Port atteignent des niveaux records, démontrant ainsi l'engagement et la capacité de l'autorité portuaire à se préparer aux enjeux de demain. Même si l'attentisme en matière d'exportation de céréales a entraîné une baisse globale des trafics, et ce malgré une bonne récolte céréalière.

Aujourd'hui, le Port répond aux enjeux de transition énergétique et écologique en lien avec ses partenaires que sont l'Europe, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente-Maritime et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Les entreprises portuaires répondent également présentes à ces évolutions indispensables, avec plus de 15 millions d'euros investis en 2023.

A l'aube du renouvellement de ses instances de gouvernance et de l'élaboration d'un nouveau projet stratégique, le Port se positionne résolument vers le développement des énergies renouvelables et la décarbonation de ses activités, tout en veillant à accompagner les filières et secteurs économiques existants dans leurs évolutions. L'engagement aux côtés des autres ports de Nouvelle-Aquitaine pour l'anticipation du développement de l'éolien offshore flottant en est une illustration, tout comme le

# édito

positionnement territorial défini collégalement pour le devenir de la filière croisières.

Au cœur d'une transformation indispensable, le Port démontre son aptitude à intégrer ces enjeux et changements. Les compétences de ses équipes et sa solidité structurelle et financière, y compris lors de période de turbulences comme en 2023, où le contexte international a perturbé l'exportation des céréales, constituent des atouts forts et prouvent sa capacité de résilience.

Si les investissements de 2023 ont permis d'amorcer un très grand nombre de projets, 2024 verra une accélération sensible de ces investissements pour atteindre 40 millions d'euros, permettant ainsi de préparer l'avenir, comme en témoigne l'accueil sur le Port dès le 2<sup>e</sup> trimestre 2024 des fondations du champ éolien en mer d'Yeu Noirmoutier.



**Cécile Richiardi**

*Présidente du Conseil  
de Surveillance*

**Sandrine Gourlet**

*Présidente  
de Directoire*

# Des missions, des valeurs

**Les missions du Port sont édictées dans le Code des transports, dans les limites de sa circonscription et le respect des règles de concurrence et de l'intégration des enjeux du développement durable.**



1 La réalisation, l'exploitation et l'entretien des accès maritimes ;

2 La police, la sûreté et la sécurité, ainsi que les missions concourant au bon fonctionnement général du Port ;

3 La gestion et la valorisation du domaine dont il est propriétaire ou qui lui est affecté ;

4 La gestion et la préservation du domaine public naturel et des espaces naturels dont il est propriétaire ou qui lui sont affectés ;

5 La construction et l'entretien de l'infrastructure portuaire, notamment des bassins et terre-pleins, ainsi que des voies et terminaux de desserte terrestre, notamment ferroviaire ;

6 La promotion de l'offre de dessertes ferroviaires en coopération avec les opérateurs concernés ;

7 L'aménagement et la gestion des zones industrielles ou logistiques liées à l'activité portuaire ;

8 Les actions concourant à la promotion générale du Port.

Au-delà des missions que l'Etat lui assigne en tant que Grand Port Maritime, Port Atlantique La Rochelle a précisé pour ses parties prenantes le sens et la vocation de ses activités en définissant sa propre raison d'être.

## Raison d'être

Protégé et en eau profonde au centre de l'arc Atlantique français, le Grand Port Maritime de La Rochelle est un acteur majeur du développement économique du territoire, de la logistique des entreprises et de la transition écologique.

## Nos valeurs

<b>Exemplarité</b>	<b>Ancrage</b>
<b>Sécurité</b>	<b>Services</b>
<b>Fédérateur</b>	<b>Communauté</b>
<b>Écoute</b>	<b>Efficacité</b>
<b>Humain</b>	<b>Coopération</b>



# Connecté au monde...

**Sixième port français, Port Atlantique La Rochelle est naturellement protégé par les îles de Ré et d'Oléron. Acteur logistique du territoire, il bénéficie d'un accès en eau profonde, lui permettant d'accueillir en toute sécurité, 24h/24 et 365 jours par an, des navires de grande taille.**

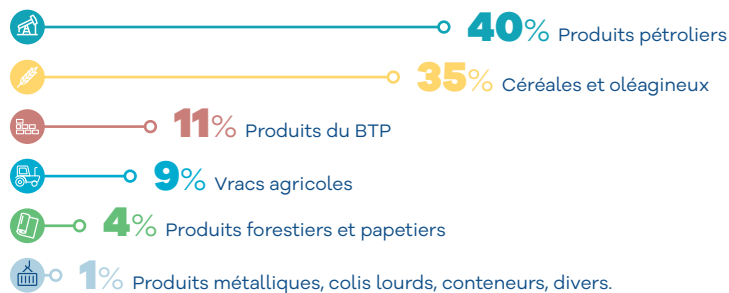
Outre ses filières historiques que sont les céréales, les hydrocarbures et le bois, le Port est aujourd'hui polyvalent et son trafic diversifié.

En 2023  
**6 grandes filières**

composent les tonnages du Port :

- les produits pétroliers,
- les céréales et les oléagineux,
- les produits du BTP,
- les vracs agricoles,
- les produits forestiers & papetiers
- les colis lourds.

## Répartition du trafic par filière



# ...et acteur majeur de son territoire

**Avec environ 8,6 millions de tonnes (MT) en 2023, pour 9,6 MT en 2022, le trafic portuaire connaît un retrait conjoncturel de 1 MT (10%), qui s'explique par le faible niveau d'exportation des céréales, en diminution de 25% par rapport à 2022.**

Les produits pétroliers ont connu une évolution positive de près de 500.000 tonnes (KT), soit +17,5%, liée à la réorganisation des distributeurs, au chargement de gros navires permettant plus de flexibilité face à des cours fluctuants et à la réservation de capacité de stockage de longues durées.

La baisse des produits forestiers et papetiers (- 247 KT) et des produits du BTP (- 73 KT) sont le reflet des difficultés que connaît actuellement le secteur du bâtiment et des travaux publics, complété par la crise que rencontrent les usines papetières du territoire.

La filière vracs agricoles reste à niveau soutenu (744 KT), limitant la baisse à 157 KT.



Enfin, la filière colis lourds est naturellement en retrait (-40 KT), suite à la fin du transit des éléments destinés au parc éolien en mer de Saint-Nazaire.

Sur le site du Pôle de Réparation et de Construction Navales, la plupart des indicateurs ont été à la hausse en 2023. Les deux formes de radoub ont connu un taux global d'occupation de 47%

et le recours à l'élévateur à bateaux a bien progressé avec 267 levées de navires (+56%). Tout comme le ponton Camaret, qui a enregistré un taux d'occupation de 76%.

Enfin, la filière croisière a été alignée avec la stratégie de "décroissance raisonnée", définie en 2023 par le comité de pilotage ad hoc, avec 33 jours d'escale (contre 35 en 2022).

# Des investissements massifs

**L'année 2023 se caractérise pour le Port par un chiffre d'affaires (31 M€) et un montant d'investissement (23 M€) records. Le Port a pu ainsi confirmer la solidité de son modèle économique, avec une moindre dépendance aux fluctuations de trafic, et son engagement dans l'émergence de nouvelles filières, tels l'éolien offshore et la transition écologique.**

Les 23 millions d'euros ont principalement été investis dans les actions suivantes :

- Le démantèlement du viaduc du Môle d'Escale ;
- La création d'une plateforme "colis lourds" sur l'Anse Saint-Marc 3 ;
- Les opérations de dragage et déroctage sur l'Anse Saint-Marc 3, Chef de Baie 4 et Lombard/Port de Service ;
- Le déploiement d'une infrastructure d'alimentation électrique des navires à quai ;
- Le remplacement des feuillures du bateau-porte de la forme de radoub n°2 au Pôle de Réparation et de Construction Navales.

Sans oublier les investissements réalisés sur le réseau ferré portuaire.

Du côté opérateurs portuaires, plus de 15 millions d'euros d'investissements ont été réalisés en 2023. Certes non exhaustive, la liste des engagements financiers côté opérateurs est néanmoins significative :

- Groupe Tardet : 3,5 millions d'euros dédiés au renouvellement d'une partie de ses tracteurs routiers et remorques ;
- AMLP : 3 millions d'euros affectés à l'outillage portuaire et aux surfaces de stockage (construction des hangars M6 et M7 à Chef de Baie) ;
- CABD : 3 millions d'euros investis sur le nouveau site de la zone des Rivauds ;
- Groupe Sica Atlantique : 1,6 million d'euros consacrés aux nouveaux équipements d'Atena, et notamment l'unité de mélanges et d'imprégnation Atlas, et 800 000 euros par SISF pour la création d'un faisceau ferroviaire.



# Les enjeux du Port

**En amont de la réflexion qui a présidé à l'élaboration du projet stratégique 2020-2024, les enjeux majeurs du Port ont été listés, afin d'y être intégrés.**



## PORT AGILE

Le Port doit s'appuyer sur les filières actuelles, tout en maintenant une veille stratégique et technologique active sur l'évolution de leur modèle économique. Le développement de nouvelles filières, comme l'éolien en mer, oblige à une flexibilité et à une anticipation de moyens humains et techniques adaptés. En mode "agile", la performance opérationnelle du Port acteur logistique doit être garantie à tous les instants.

## PORT DURABLE

Le Port accompagne activement la transition écologique du territoire et de ses acteurs. Le Port doit renforcer les actions de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, pour lui-même et les acteurs portuaires, et favoriser le développement de puits de carbone. Conscient des enjeux de déploiement d'une mobilité bas carbone, le Port aide à la transformation des modes de déplacement et encourage le report modal par voie ferrée. Au cœur d'un territoire mouvant façonné et parfois malmené par la mer, le Port se prépare aux impacts du changement climatique.



## PORT CONNECTÉ

Alors que la transformation numérique est en cours, maîtriser et valoriser la donnée devient un enjeu de première importance. Les outils numériques permettent de fluidifier les échanges et la gestion des escales. Enfin, la réponse aux attentes se traduit par le développement de nouveaux services à forte valeur ajoutée.

## PORT CITOYEN

Intégré au cœur de la Ville, de la Communauté d'Agglomération, du Département et de la Région, en lien avec leurs acteurs économiques et sociaux, le Port doit poursuivre son implication dans les dynamiques et les projets de territoires. L'engagement sociétal encourage à améliorer encore le dialogue citoyen, la concertation et la gouvernance.

## FILIÈRES EXISTANTES ET ÉMERGENTES

La performance du Port se mesure notamment à travers sa capacité à améliorer la compétitivité de la place portuaire et à répondre aux besoins du territoire. Une veille est nécessaire pour accompagner les évolutions des filières existantes, tout en développant les opportunités offertes par les filières émergentes.

## AMÉNAGEMENTS ET ÉVOLUTION

Le programme d'aménagement du Port lui permet d'anticiper les évolutions du fret maritime et les besoins des populations de demain, d'accueillir de nouvelles filières à forte valeur ajoutée, ainsi que de renforcer la compétitivité ou la transformation des filières existantes.







# Mise en œuvre du projet stratégique

## ORGANISATION ET SERVICES

Pour remplir au mieux ses missions, l'organisation et les services du Port doivent être en phase avec les attentes des opérateurs portuaires, des chargeurs et des personnels. L'évolution des enjeux sociétaux et des besoins des acteurs économiques, des différentes générations de personnels, nécessitent par ailleurs une anticipation permanente tant en externe qu'en interne au Port et une transformation des pratiques pour y répondre.

## GOUVERNANCE

Dans le cadre fixé par l'Etat, le Port souhaite renforcer encore le partenariat avec les collectivités locales et les acteurs institutionnels du territoire. Porté par son engagement sociétal et les attentes croissantes de ses parties prenantes, le Port a également à cœur d'améliorer les liens avec le public et les citoyens, tout en contribuant activement aux instances de coopération et d'échanges régionales, nationales et internationales.

Validé le 13 mars 2020 par le Conseil de Surveillance, après avis favorable du Conseil de Développement du Port, le projet stratégique 2020-2024 est le résultat de nombreuses études et démarches de concertation, dont le bilan de mise en œuvre du précédent projet stratégique et la réflexion prospective "Objectif 2040 : imaginons le port de demain", pilotée par le Conseil de Développement.

À la fois vision d'avenir traduisant une volonté d'anticipation et feuille de route pour cinq années, ce projet stratégique du Port fixe les actions prioritaires à mener face aux nombreux enjeux et défis actuels : capacité d'adaptation à l'évolution des besoins du territoire et des entreprises, transition écologique et énergétique, transformation numérique, engagement sociétal. Couvrant la période 2020-2024, il donne le cap pour poursuivre les transformations engagées et préparer le monde de demain.

Le projet stratégique du Port fixe trois orientations : "Pour une logistique toujours plus performante", "Vers le zéro carbone" et "L'innovation au cœur de l'action". Chacune d'entre elles se décline en dix actions, associant un calendrier de mise en œuvre.

En 2023, comme chaque année, un bilan de mise en œuvre a été mené afin de mesurer, axe par axe, action par action, le taux de réalisation du projet.

Il s'élève à

# 78%

pour l'ensemble du projet stratégique.

L'impact du projet stratégique sur les pratiques s'élève quant à lui à 96%. Cet impact est calculé en rapportant le nombre d'actions qui sont entrées en phase de réalisation, ou qui produisent des effets, sur le nombre total d'actions du projet stratégique 2020-2024.

axe

1

# Pour une logistique toujours plus performante

**Idéalement situé sur l'arc atlantique, Port Atlantique La Rochelle est un maillon logistique majeur pour le territoire et ses entreprises. Sa position géographique "protégée" et "en eau profonde" lui confère un véritable avantage compétitif en termes d'accès nautiques.**



La desserte routière et ferroviaire a été construite et optimisée au fil des années. Pour accompagner les évolutions de trafics dues aux changements de modèles économiques des filières et des besoins du territoire, le Port doit anticiper en se dotant d'une vision à long terme, tant en termes de moyens humains qu'en termes de

techniques adaptées. Il s'agit notamment, tout en s'appuyant sur ses filières actuelles, d'en développer de nouvelles, comme l'éolien en mer.

C'est tout l'enjeu de l'axe logistique du projet stratégique, qui, à travers ses dix actions liées aux aménagements et services portuaires, vise à accroître et à pérenniser la valeur ajoutée sur le territoire. La performance globale du Port passe par des actions collectives améliorant la compétitivité, la qualité et la promotion de la place portuaire rochelaise.

**En 2023, le bilan de mise en œuvre qui a mesuré le taux de réalisation de l'axe 1, lié à la logistique, s'élève à**

**75%**

Les  
**10** actions  
de cette orientation



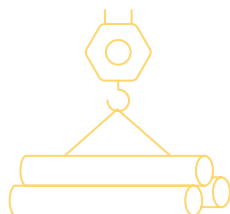
- 1 Favoriser le développement du cabotage et du feederling
- 2 Faciliter une desserte routière et ferroviaire de qualité
- 3 Etendre l'hinterland logistique du Port
- 4 Favoriser le développement de la logistique urbaine
- 5 Être en veille sur les filières socles et émergentes, faciliter la mise en réseau
- 6 Anticiper le changement de modèle économique de certaines filières
- 7 Améliorer collectivement la compétitivité et la durabilité du passage portuaire
- 8 Développer des services de location d'espaces de stockage modulables et multifonctionnels
- 9 Promouvoir ensemble la place portuaire rochelaise
- 10 Mettre en œuvre le projet d'aménagement "Port Horizon 2025"



# Action

## Mettre en œuvre les projets d'aménagement

**Première opération emblématique des travaux d'aménagement "Port Horizon 2025", l'effacement des 420 mètres linéaires, qui composaient la partie devenue terrestre du viaduc du Môle d'Escale, s'est déroulé en février 2023, après une longue phase d'études techniques et réglementaires débutées en 2016 et les travaux préparatoires de 2022. But de l'opération : connecter La Repentie au terminal de l'Anse Saint-Marc, afin de favoriser le développement de la filière colis lourds, notamment l'éolien flottant.**



Minutieusement préparée, cette opération s'est déroulée dans un temps limité pour réduire l'impact sur l'activité portuaire. Une voirie provisoire a été notamment réalisée, afin de ne pas trop pénaliser l'exploitation. En parallèle au démantèlement, une dalle de quatre-vingt mètres de long franchissant les canalisations d'hydrocarbures a été achevée en juillet. Avec une portance de 20 tonnes par mètre carré, contre 6 tonnes au mètre carré pour un quai classique, cette dalle a été tout spécialement conçue pour permettre le transit des colis lourds, comme les flotteurs d'éoliennes, de l'Anse Saint-Marc au futur terre-plein de La Repentie. Ainsi, dans les prochaines années, le Port bénéficiera d'un terre-plein de plus de 30 hectares à La Repentie, directement connecté aux quais de l'Anse Saint Marc, l'ensemble étant compatible avec les besoins de l'éolien offshore.

Conformément à sa politique de développement durable, la reconfiguration des accès aux terminaux nord du Port, d'un coût de dix millions d'euros, a bien sûr intégré outre les aspects techniques et économiques, des aspects environnementaux et sociétaux. Environnementaux, avec un certain nombre de mesures en faveur de la biodiversité, le recours à des matériaux de réemploi, la réduction de l'empreinte carbone et des émissions sonores lors des travaux. Sociétaux, avec notamment la prise en compte du symbole historique que constitue le macaron "Môle et viaduc président Christian Mörch", qui a été remis en place sur la nouvelle entrée du viaduc.

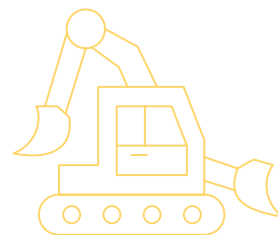
# Action

## Mettre en œuvre les projets d'aménagement

**Dans le cadre du projet d'aménagement "Port Horizon 2025" et dans la continuité du démantèlement de la partie terrestre du viaduc du Môle d'Escale, l'année 2023 a également vu la création d'une digue de 350 mètres, puis d'une plateforme à l'Anse Saint-Marc de 4 hectares, dans la perspective de la construction ultérieure du quai éponyme.**

L'originalité de la plateforme colis lourds de l'Anse Saint-Marc 3 réside dans le fait que les matériaux utilisés pour sa création ont été prélevés sur la parcelle de Jeumont, à l'entrée du Port et sur La Repentie,

constituant une opération d'économie circulaire. Dès le mois de juin 2023, 130 000 m<sup>3</sup> de matériaux marno-calcaires ont ainsi été prélevés à Jeumont pour remblayer le casier de l'Anse



Saint-Marc 3, tandis que la digue d'enclôture était en cours de réalisation. En amont de ce transfert, plusieurs phases préparatoires avaient été nécessaires. A l'été 2022, éradication d'espèces exotiques envahissantes, suivie à l'automne d'un débroussaillage et d'un dégagement des emprises de la parcelle.

Ce nouveau terre-plein de l'Anse Saint-Marc 3, adapté aux colis lourds, a été mis à disposition de la société AMLP, en plus du terre-plein de l'Anse Saint-Marc 2. Le but est que cette nouvelle surface soit utilisée, dès 2024, pour l'accueil des fondations (monopieux et pièces de transition) destinées au Parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier (EMYN).



# Action

## Promouvoir ensemble la place portuaire rochelaise



**En 2023, l'Union maritime de La Rochelle, Port Atlantique La Rochelle et le groupe Maritime Kuhn ont créé Shipping Days, un nouveau salon international dédié au conventionnel et aux colis lourds, en partenariat avec l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.**

Pour sa première édition, ce temps fort professionnel inédit en France, fait de rencontres et d'échanges entre les acteurs de la filière maritime, a réuni près de 600 participants et 40 exposants, dépassant

les objectifs fixés par les organisateurs, dans un contexte particulier lié aux mouvements sociaux à travers toute la France.

Accueillant en moyenne 90 personnes, les conférences de ce salon pas comme les autres ont aussi suscité l'engouement des participants, développées sur des thématiques au cœur des problématiques maritimes actuelles : "L'accélération de la décarbonation", "Les évolutions en matière d'éolien offshore", "Le numérique au service de la compétitivité".

Une réussite qui prouve tout l'intérêt porté par les professionnels de la filière

maritime à ce type de rencontres, permettant la concentration en un même lieu de l'ensemble des acteurs : ports, manutentionnaires, armateurs, prestataires de services transport & logistique, porteurs de projets ou de solutions innovantes, notamment en matière d'énergies marines renouvelables. L'association Aquitania Ports Link, qui réunit les 4 ports de Nouvelle-Aquitaine que sont Bordeaux, Bayonne, Rochefort Tonny-Charente et La Rochelle, la CCI et la Région Nouvelle-Aquitaine, exposait également, marquant là aussi la concrétisation d'un travail collaboratif à l'échelle du territoire.

# Vers le zéro carbone

**Acteur engagé de son territoire, le Port s'investit en faveur de la transition écologique. Preuve de son engagement, il est membre fondateur du consortium "La Rochelle Territoire Zéro Carbone" aux côtés de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, de la Ville, de l'Université et d'Atlantech. Il s'agit tout à la fois d'investir dans la décarbonation et d'accompagner la transition du territoire.**



L'ambition commune est forte : atteindre sur l'agglomération rochelaise la neutralité carbone à l'horizon 2040. Elle se concrétise par une vision systémique, incluant économie circulaire, autoconsommation d'énergie renouvelable, efficacité énergétique du bâti, décarbonation du transport, de la manutention, des activités industrielles, séquestration carbone en zone côtière et agriculture-alimentation et tourisme.

Les réductions d'émissions de CO<sub>2</sub> sont le moyen privilégié pour atteindre cette neutralité, complétées par des actions de séquestration du CO<sub>2</sub> par le milieu naturel. Ces progrès

peuvent être valorisés au sein d'un marché local du carbone porté par la Coopérative Carbone, dont le Port est sociétaire. Cette démarche est collective, elle associe les entreprises et les citoyens.

Fortement mobilisé autour de l'objectif de neutralité carbone, le Port n'en oublie pas moins les autres enjeux environnementaux. Il s'engage à maîtriser l'impact environnemental de ses activités et projets sur l'air, l'eau et les habitats, à comprendre et à préserver le fonctionnement des écosystèmes qui le bordent, et à écoconcevoir ses travaux d'infrastructure de bâtiment ou ses achats.

Il reste à l'écoute des parties prenantes intéressées par l'activité portuaire et agit pour améliorer la qualité de vie et les paysages portuaires.

**En 2023, le bilan de mise en œuvre qui a mesuré le taux de réalisation de l'axe 2, lié à la transition écologique, s'élève à**

# 80%

- 11 Améliorer l'efficacité énergétique des bâtis et des réseaux, développer les réseaux intelligents
- 12 Promouvoir la sobriété, produire et autoconsommer des énergies renouvelables
- 13 Favoriser une mobilité décarbonée des personnes
- 14 Développer une logistique bas carbone et mutualisée
- 15 Participer à la préservation de la biodiversité du littoral et des aires marines protégées
- 16 Contribuer aux initiatives de captation de CO<sub>2</sub> sur le territoire
- 17 Attirer des fonds d'investissement "verts" et favoriser les investissements participatifs
- 18 Eco-concevoir les ouvrages et les équipements portuaires
- 19 Développer la filière de revalorisation des matières et des matériaux
- 20 Intégrer les changements climatiques dans la protection des personnes et des biens

# Action

## Favoriser une mobilité décarbonée des personnes

**Déplacements domicile-travail, changement de braquet... Port Atlantique La Rochelle met l'accent sur les mobilités domicile-travail de ses salariés, par une politique motivante et volontariste.**

Ces dernières années, et particulièrement en 2023, l'établissement a multiplié les actions de sensibilisation, avec des distributions de kits cyclistes, l'installation de garages à vélos, la tenue d'ateliers de réparation, des essais de vélos électriques et la participation avec les entreprises portuaires, au côté de l'association MER, au programme de covoiturage Klaxit.

La création de trois kilomètres de piste cyclable sécurisée sur le site portuaire à partir de 2023 constitue une étape supplémentaire du soutien aux mobilités décarbonées. Le maillage du site par un réseau cyclable connecté au réseau communautaire fait partie d'un programme de développement pluriannuel et va se poursuivre en 2024.

Afin de s'assurer de l'efficacité de ces différentes mesures, le Port a réalisé le bilan carbone lié aux déplacements domicile-travail des salariés du Port, sur la base d'un questionnaire en ligne portant sur les trajets de l'année 2023.

L'enquête révèle qu'il y a moitié moins d'autosolistes que lors de l'enquête de 2020. Ces derniers s'orientent occasionnellement vers le vélo, dans deux tiers des cas, mais aussi vers le covoiturage. Dans le même temps, le taux de personnes utilisant de façon permanente un mode de transport alternatif a doublé.

En quatre ans, les émissions produites par ces déplacements domicile-travail des salariés du Port ont diminué de



**25%**

**soit 30 tonnes  
équivalent CO<sub>2</sub>  
évités chaque  
année.**



# Action

## Produire et autoconsommer des énergies renouvelables

**L'établissement portuaire sait aujourd'hui précisément où il veut aller pour mener à bien la première étape opérationnelle de son projet. Les études technico-économiques réalisées avec la contribution des entreprises portuaires ont permis de le dimensionner.**

Il est prévu de déployer 11 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur sept toitures de hangar, ainsi que sur le parking de la Maison du Port. La puissance cumulée des panneaux photovoltaïques installés représentera environ 2,5 MWc.

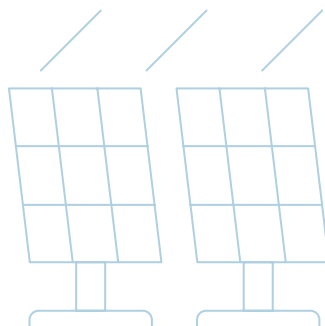
Le Conseil de Surveillance s'est prononcé favorablement le 22 septembre 2023 sur la création par le Port d'une société à objet spécial, propriétaire des installations photovoltaïques et qui en commercialisera l'électricité.

Fin 2023, le Port s'est doté d'une assistance à maîtrise d'ouvrage chargée de l'accompagner pour établir le cahier des charges lui permettant de sélectionner l'énergéticien

chargé des installations et de la maintenance des centrales, pour un montant d'investissement total de l'ordre de 2,5 à 3 M€.

Pour préparer ce déploiement, le Port a commencé début 2024 un travail de rénovation des toitures qui devront supporter le poids des installations. Ce chantier va se dérouler sur deux ans et demi, selon un planning progressif, prenant en compte l'exploitation de ces surfaces de stockage par les opérateurs portuaires.

La réalisation de ces centrales photovoltaïques renforce la contribution du Port pour un écosystème territorial décarboné. Elle permettra aux entreprises portuaires clientes de franchir une étape dans leur transition énergétique, tout en renforçant leur compétitivité.







# Action

## Intégrer le changement climatique dans la protection des personnes et des biens

**En 2023, le Port a confié au Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) une analyse de résilience au changement climatique de ses installations. Les objectifs de cette étude étaient de trois ordres : acquérir une vision globale de la vulnérabilité des infrastructures portuaires au changement climatique, élaborer une stratégie d'adaptation avec des propositions d'actions et, enfin, intégrer l'ensemble de ces éléments dans un volet spécifique dans les futurs projets stratégiques du Port.**

Dans cette optique, les équipes du Cerema et du Port ont préalablement défini le périmètre de l'étude, en termes technique, géographique, temporel et climatique. Sur le plan technique, 29 types d'infrastructures (ex. : quai) et équipements (ex. : réseau électrique) ont été analysés, ainsi que 22 sous-fonctionnalités (ex. : transport ferré). Géographiquement, l'étude s'est limitée à l'emprise foncière du Port. En termes temporel, le court terme (2050) comme le long terme (2100) ont fait l'objet d'un scénario. Enfin, d'un point de vue climatique, deux scénarios ont là encore été retenus : RCP\* 4.5 (+ 1.7 °C à + 3,2 °C) et RCP 8.5 (+ 3.2 °C à + 5,4 °C).

Des ateliers au sein du Port ont été organisés, afin de

caractériser la vulnérabilité des installations vis-à-vis de leurs expositions aux évolutions climatiques (températures, précipitations) et ses conséquences (ex. : élévation du niveau de la mer, fortes chaleurs).

Au regard des vulnérabilités identifiées, l'étude du Cerema recommande une série de mesures d'adaptation à mettre en œuvre avec des critères de hiérarchisation. Deux exemples de solutions d'adaptation : protéger le patrimoine bâti et surélever les équipements sensibles (poste de transformation électrique) en zone inondable, prendre en compte la hausse des températures maximales dans les plans de maintenance des infrastructures routières ferroviaires.

\*\*Representative Concentration Pathway\* en anglais, "Trajectoires représentatives de concentration" en français

axe

3

# L'innovation au cœur de l'action

**Qu'elle soit numérique ou sociétale, liée aux services ou à la gouvernance, le Port place l'innovation au cœur de son projet stratégique 2020-2024.**

Maîtriser et valoriser la donnée est aujourd'hui devenu crucial. Sur le Port, les outils numériques permettent de simplifier les opérations portuaires, d'augmenter la rapidité des échanges et l'efficacité des escales et du transit de marchandises, en écho à la première orientation "pour une logistique toujours plus performante".

En lien avec ses valeurs, le Port met résolument l'humain au cœur de ses projets à travers les personnels, les acteurs portuaires, les riverains et les collectivités. L'innovation se décline aussi en actions de coopération et de partage avec la société civile. Intégré

au cœur de la Ville, de la Communauté d'Agglomération, du Département et de la Région, en lien avec leurs acteurs économiques et sociaux, le Port doit poursuivre son implication dans les dynamiques et les projets de territoires. Son engagement sociétal l'amène à poursuivre en continu l'amélioration du dialogue, de la concertation et de la gouvernance.

**En 2023, le bilan de mise en œuvre qui a mesuré le taux de réalisation de l'axe 3, lié à l'innovation, s'élève à**

**80%**

Les **10** actions de cette orientation

- 21 Développer une culture numérique responsable
- 22 Exploiter les innovations numériques pour améliorer l'efficacité, en interne comme au sein de la place portuaire
- 23 Proposer de nouveaux modèles de contractualisation avec les acteurs économiques
- 24 Développer une offre mutualisée de services "clefs en main" pour les entreprises et les salariés portuaires
- 25 Créer et animer un Centre interportuaire avec les autres ports rochelais
- 26 Mettre l'humain au cœur des projets, favoriser l'innovation et la culture du changement
- 27 Mettre en œuvre un dialogue social et des pratiques managériales innovants
- 28 Renforcer la coopération entre les ports et les acteurs économiques du territoire
- 29 Contribuer activement aux stratégies territoriales d'innovation et de transitions
- 30 Participer aux instances de réflexion nationales et internationales



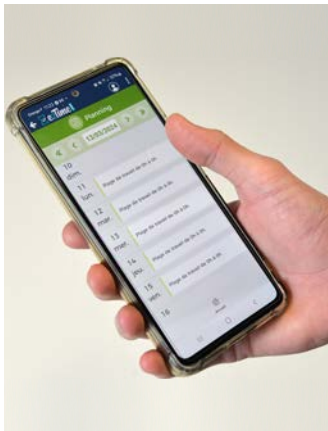
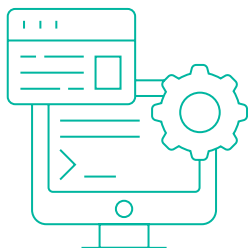
# Action

## Exploiter les innovations numériques

**En 2023, une refonte complète du Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) a été conduite afin de faire évoluer les pratiques et d'exploiter des outils de gestion performants en matière de paie, gestion des données administratives et des absences, gestion de la formation professionnelle des collaborateurs. Trois logiciels interfacés entre eux ont ainsi été déployés et permettent désormais de gérer les activités RH quotidiennes.**

# 89%

**c'est le taux d'accès des salariés à la formation professionnelle en 2023.**



Pour le Port, au-delà d'un enjeu de gestion et de sécurisation des pratiques, le déploiement de ces outils numériques contribue également à renforcer l'expérience collaborateur de ses salariés et l'accessibilité à leurs données. En effet, l'accès individuel à un portail RH permet dorénavant à chacun d'accéder à ses données personnelles et familiales et de les modifier, de gérer à distance, via une application mobile, ses demandes d'absences, de télétravail ou de consulter son compte épargne temps.

Par ailleurs, les efforts d'investissement sont maintenus sur l'enjeu

permanent de développement des compétences des salariés, grâce à l'accès à un catalogue de formations, à l'historique des formations réalisées au cours de son parcours professionnel au Port ou encore au suivi des demandes de formation faites par les managers.

Si ces nouvelles fonctionnalités simplifient les procédures et renforcent l'accès à distance aux différentes données RH, il n'en demeure pas moins d'attention portée à l'égard de la proximité avec les salariés, qui est un atout et une valeur forte dans le fonctionnement du Port.

# Action

## Exploiter les innovations numériques



**Via sa filiale OIP (Opérateur d'Innovation Portuaire) et son partenaire A2D, le Port a expérimenté cette année une nouvelle forme de diagnostic par drone.**

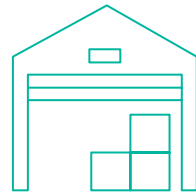
Laboratoire d'idées faisant émerger des projets innovants, l'OIP avait remporté en 2022 le trophée de l'innovation digitale au Port du Futur, grâce à un outil d'aide à la décision nouvelle génération : MaPrAD (Maintenance Prédictive Automatisée par Drones). Son objectif : optimiser la maintenance prédictive des

infrastructures maritimes avec de l'intelligence artificielle. L'idée est de procéder à une captation d'images sur une infrastructure portuaire, en l'occurrence les deux formes de radoub. Puis de traiter ces images informatiquement pour modéliser l'ouvrage. Il convient ensuite de suivre et d'analyser les éventuelles dégradations ou évolutions au moyen d'une intelligence artificielle. Le logiciel peut mettre en lumière un nouvel événement, mais au final, c'est toujours l'humain qui détermine le degré de criticité de l'anomalie et décide des mesures à prendre.

Selon la même philosophie, le binôme OIP/A2D a expérimenté en 2023 le même type de technologie, mais cette fois-ci appliquée à des enrochements, sur la parcelle de biodiversité située entre la plage et le port de Chef de Baie. En automatisant l'analyse des éventuelles dégradations, cette technologie permet de quantifier les déplacements de matières, tels les enrochements ou les affaissements de terrain, pour déclencher des actions correctives à la préservation de l'ouvrage, en l'occurrence la digue, possiblement affectée par les tempêtes hivernales.

# Action

## Proposer de nouveaux modèles de contractualisation avec les acteurs économiques



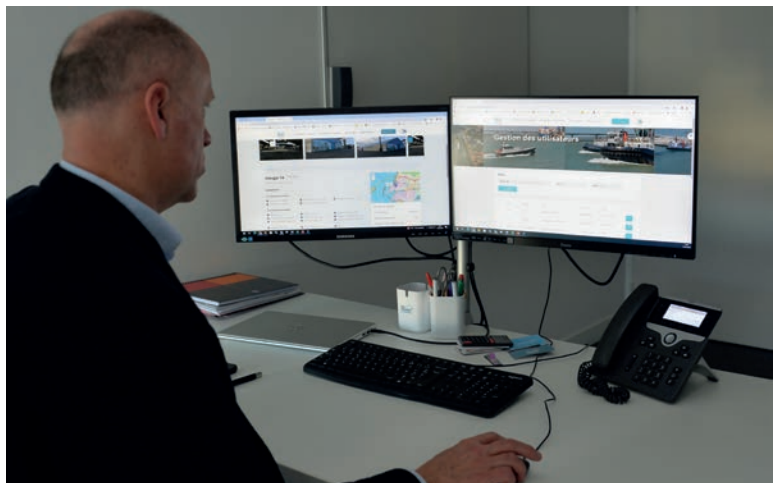
**En 2023, le Port a concrétisé sa volonté de déployer une offre contractuelle alternative, fondée sur l'économie de l'usage en lieu et place de contrats de long terme sur le domaine portuaire. Finalisé à l'automne 2023, le nouvel outil Hermès est une plateforme de réservation en ligne pour les surfaces portuaires de stockage, qui répond aux besoins des clients.**

Les surfaces disponibles à la location de courte durée sont, dans un premier temps, celles proposées dans les hangars 17 et 22 à l'est du Port et dans le hangar 14 sur le secteur de l'Anse Saint-Marc et de La Repentie, soit plus de 18 000 m<sup>3</sup> au total et une possibilité de location à la cellule.

Pour être complètement opérationnelle, et donc accessible aux clients qui en feront la demande, ces derniers

devront au préalable signer une convention de référencement. Login et mot de passe leur seront alors délivrés et les clients auront un accès direct au planning d'occupation des espaces concernés et pourront ainsi visualiser le descriptif des sites en location. Après enregistrement de leur demande de location et validation par les équipes du Port, l'autorisation d'occupation temporaire sera automatiquement éditée pour signature.

Dispositif de réservation en ligne de capacités de stockage, cette nouvelle plateforme est dédiée aux locations de courtes durées, inférieures à un an. Sa vocation : permettre d'absorber les pointes de trafic pour tous types de marchandises vrac solides ou pour le conventionnel, en réponse aux besoins des opérateurs portuaires, la gestion de ces flux impliquant souplesse et réactivité.



# Un port engagé

**Port Atlantique La Rochelle développe avec constance sa démarche d'amélioration continue dans les domaines de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement, reconnue par l'obtention de la triple certification ISO 9001, ISO 45001 et ISO 14001.**



Octobre 2023 a vu la réalisation avec succès de l'audit triennal de renouvellement de cette certification. Pour les auditeurs, le système de management est apparu "opérationnel et mature".

A l'été, le Port a réalisé une enquête de satisfaction auprès de ses clients, avec une double réussite, le nombre de répondants, 109, le retour le plus élevé jamais enregistré ; et le taux global de satisfaction de 94%.

Cette année, un focus important a été fait sur la sécurité routière avec d'une part, l'établissement et la signature avec les entreprises portuaires d'une charte de sécurité routière, mais aussi des travaux de sécurisation de deux croisements de voies

portuaires au Bassin à Flot et à l'entrée du terminal de l'Anse Saint-Marc.

Le Port poursuit la transition écologique de ses activités à tous les niveaux. A titre d'exemple, en 2023, il a électrifié à près de 90% son parc automobile, augmenté la durée de vie de son matériel informatique et supprimé sa dernière chaudière au fioul. Il incite les entreprises portuaires à en faire de même en leur proposant une aide, pouvant aller jusqu'à 80%, pour la réalisation de leurs bilans carbone et d'actions de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.

Avec la communauté portuaire, le Port soutient et anime les actions de l'association MER

qui favorise la transition écologique des entreprises. Il continue de s'impliquer dans le consortium La Rochelle Territoire Zéro Carbone, source d'inspiration et outil d'accélération de sa décarbonation.

Le Port reste titulaire du label Engagé RSE "exemplaire", promu par l'Afnor, qui évalue le niveau d'intégration au sein de l'établissement des principes de l'ISO 26 000, principale norme internationale dans le domaine du développement durable.



# Un Port citoyen et de proximité

**Des actions annuelles sont menées afin de cultiver le rôle du Port en tant qu'acteur du territoire et de proximité avec ses partenaires locaux.**

## **Pour l'égalité femme homme**

En 2023, le Port a maintenu son adhésion à l'association "Elles bougent", dont la principale ambition est de renforcer la mixité dans les entreprises des secteurs industriels et technologiques.

Le Port compte quatre marraines et un relai RH de l'association parmi ses collaboratrices (techniciennes, ingénieurs), toutes volontaires afin de témoigner de leurs parcours, transmettre leur passion pour leur métier et susciter des vocations auprès des jeunes femmes pour les métiers scientifiques et techniques. Les marraines et relais ont permis de participer à trois événements en 2023 :

- le **"challenge Innovatech"** en partenariat avec l'EIGSI (9 mars 2023) ;
- **"Les Elles de l'océan"** (23 mai 2023), qui intervient lors de la Journée Mondiale de l'Océan ;
- **"Elles bougent pour l'orientation"** (7 décembre 2023).

## **De la proximité dans les relations humaines : on teste le 360° feedback**

En 2023, le Port a challengé ses pratiques en matière de développement professionnel, d'amélioration et d'adaptation continue des pratiques managériales avec l'expérimentation d'un outil de "360° feedback".

Grâce aux "feedback" bienveillants de ses pairs et de son entourage professionnel, l'outil amène à se questionner et à adapter ses pratiques. Cet outil a été déployé au niveau de la direction du Port, qui a acté l'intérêt d'étendre le dispositif aux principaux managers concernés, sur la base du volontariat.

## **En faveur de la santé au travail**

Au cours de l'année 2023, plusieurs actions ont été maintenues ou déployées :

- Le maintien des échauffements avec un kinésithérapeute pour les équipes de terrain : 34 séances ont été organisées ;

- Le maintien de séances de stretching entre 12h30 et 13h30 pour les volontaires ;
- Le déploiement de films de sensibilisation en matière de sécurité routière et d'une action de sensibilisation interne au handicap.

## **A l'écoute des parties prenantes**

Le Port interagit régulièrement avec les habitants des quartiers de Laleu, La Pallice, La Rossignollette dans une approche d'écoute et de dialogue sincère et ouvert.

Au travers du Comité d'Information et de Suivi (CIS) et du Comité Consultatif Scientifique (CCS) de "Port Horizon 2025", il informe et interagit avec ses parties prenantes sur les réalisations et perspectives de cet important projet d'aménagement. En 2023, le CIS et le CCS se sont réunis deux fois chacun.



141 boulevard Emile Delmas  
CS 70394, 17001 La Rochelle Cedex 1  
+33(0)5 46 00 53 60  
communication@larochelle.port.fr  
[www.larochelle.port.fr](http://www.larochelle.port.fr)

